

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Surveillance du midi / Frais d'encadrement au secondaire

Un remboursement partiel peut vous être accordé seulement si vous avez trois (3) enfants et plus qui fréquentent une école de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et pour lesquels vous avez payé un montant pour la surveillance du midi et/ou les frais d'encadrement au secondaire.

ENFANTS INSCRITS À LA CSDGS				
Nom et prénom	École	Niveau	Montant payé (surveillance / encadrement)	✓ Pmt vérifié par l'école A-G/GPI
			\$	<input type="checkbox"/>
			\$	<input type="checkbox"/>
			\$	<input type="checkbox"/>
			\$	<input type="checkbox"/>
			\$	<input type="checkbox"/>
			\$	<input type="checkbox"/>

À COMPLÉTER POUR DEMANDER UN REMBOURSEMENT

(en lettres moulées)

Le chèque devra être émis au nom de : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : () _____

Numéro d'assurance sociale : _____

Signature: _____ Date: _____

Il est important que ce formulaire soit entièrement complété avant d'être retourné à l'école.

ESPACE RÉSERVÉ À LA CSDGS

Les paiements indiqués doivent avoir été encaissés. Les paiements encaissés par d'autres écoles doivent être confirmés verbalement ou par écrit, au choix. Merci de cocher la case de vérification à cet effet pour chaque enfant.

_____ Approbation de la direction d'école _____ Date	SRF
	code budg: 0 ____ . 2 . 23300 . 800 # facture SURVMID _____ échéance P montant _____ \$ TPS/TVQ N accepté SRF: _____ # fournisseur: _____ # session: _____ Par: _____ Date: _____